

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

Nombre des membres	
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	12

DATE DE LA CONVOCATION

le 17 septembre 2024

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-NEUD

Séance n° 4 du 24 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi vingt-quatre septembre, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Marie DURIEZ, Maire

Présents : Jean-Marie DURIEZ, Georges DEMANET, Carole MORTELECQ, Thierry JOURNEUX, Gérard VIEUBLED, Hervé BIGOURD, Patrick BOUTEILLER, Nathalie ANCELIN, Pascal PETITBON et Manuella PESTEL.

Absents : Isabelle CATHERIN, représentée par Carole MORTELECQ, Philippe HENNEQUIN représenté par Nathalie ANCELIN, ainsi que Sandra MARIE-PERRINE, Majda LACHGAR, et Sandrine HEUDE.

Secrétaire : Pascal PETITBON.

❖ *Délibération n° CM.31-2024*

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE ADTO-SAO

Rapport d'activités 2023

Conformément à l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), un rapport est présenté devant le conseil municipal, par le membre du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale de l'ADTO-SAO représentant la collectivité actionnaire au sein de la société ADTO-SAO.

Ce rapport a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant de la SPL une information complète sur l'entreprise, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle.

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 060-216005793-20240924-31_2024-DE

SLOW

Le Conseil Municipal,

Considérant le rapport de Philippe HENNEQUIN, élu mandataire de la Commune actionnaire au sein de la société ADTO-SAO,

◆ **DONNE ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2023 de la Société Publique Locale ADTO-SAO.

Pour extrait certifié conforme, le 30 septembre 2024



Jean-Marie DURIEZ, Maire

qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte publié le 30 septembre 2024.

Pascal PETITBON, Secrétaire